REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

MÉTROPOLE DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **12 octobre 2018**

Compte rendu affiché le **19 octobre 2018**

Date de convocation du Conseil municipal le **05 octobre 2018**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Myriam MOSTEFAOUI**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Mustafa USTA, Nadia NEZZAR.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Marie-Emmanuelle SYRE à Stéphane BERTIN, Nassima KAOUAH à Stéphane GOMEZ, Bernard GENIN à Mustafa USTA, Nawelle CHHIB à Nordine GASMI, Sacha FORCA à Philippe MOINE, Batoul HACHANI à Saïd YAHIAOUI.

Membres absents excusés : **Christiane PERRET-FEIBEL**

Membres absents : **Morad AGGOUN**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick MANDOLINO, Laurent PATRY.**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	41

Objet :

18.10.0996
Appel d'offres ouvert - Prestation de transport

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 24 OCT. 2018
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

RAPPORT DE MADAME LECERF

Mesdames, Messieurs,

Le marché des prestations de transport venant à expiration le 21 octobre 2018, une nouvelle procédure d'appel d'offres a été lancée le 17 avril 2018 pour assurer les besoins en matière de transport émanant de différents services municipaux conformément aux articles 66 à 68, 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Ce présent marché a pour objet d'assurer le transport du public et des agents dans le cadre d'activités organisées par la ville de Vaulx-en-Velin. Il est divisé en 2 lots.

Pour le lot n° 1, montant minimum annuel HT : 112 500 €
Ce lot concerne les besoins exprimés en matière de transport d'enfants, afin de permettre des activités dans le cadre scolaire, péri ou extra-scolaire (déplacements sur le département et la région ou autres régions) pour :

✓La Direction de l'Education

Pour le lot n°2, montant minimum annuel HT : 5 000 €
Ce lot concerne les besoins exprimés en matière de transport par :

✓Le service des Sports : déplacements variés (commune, Lyon et autres)

✓Le service Personnes Agées : déplacements variés (commune, Lyon et autres)

✓Le service Petite Enfance : déplacements sur la commune

✓La Direction des Ressources Humaines : déplacements sur la commune

✓Les autres services municipaux : déplacements variés

Les marchés sont conclus pour une période de 12 mois à compter du 22 octobre 2018, ou de sa date de notification si elle est postérieure, avec possibilité de reconduction tacite pour une période de 12 mois. Le début d'exécution des prestations est fixé au 22 octobre 2018.

Au terme de l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 19/06/2018, a classé les offres. Ainsi, les prestataires suivants ont été choisis :

Lots	Dénomination du lot	Candidat premier du classement
Lot 1	Prestations de transport pour la Direction de l'Education	**Cars Berthelet**
Lot 2	Prestations de transport pour la Direction des Ressources Humaines, le Service des Sports, le Service Petite Enfance, le Service des Personnes Agées et les autres services municipaux	**Cars Berthelet**

En conséquence, je vous propose :

➢ d'autoriser Madame la Maire à signer les marchés avec le candidat classé en premier et retenu par la Commission d'appel d'offres et ayant produit les attestations fiscales et sociales.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 etR2121-10 du Code général des collectivités territoriales qui concernent le Conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu l'article L2122-21 du Code général des collectivités territoriales et notamment son alinéa 6 selon lequel « Sous le contrôle du conseil municipal et sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat dans le département, le maire est chargé, d'une manière générale, d'exécuter les décisions du conseil municipal et, en particulier (…) de souscrire les marchés » ;

Vu l'article L1414-2 du Code général des collectivités territoriales selon lequel le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offre lorsque la valeur du marché public est égale ou supérieure aux seuils européens ;

Vu l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et les articles 66 à 68, 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs à la procédure d'appel d'offre et aux accords-cadres ;
Vu l'article 62 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif au classement des marchés publics ;

Considérant que le marché de transport actuel est arrivé à son terme le 31 août 2018 ;

Considérant qu'il convient ainsi d'attribuer le marché de prestation de transport à l'entreprise retenue par la CAO en date du 19 juin 2018.

Entendu le rapport présenté le 12 octobre 2018 par Muriel LECERF, adjointe déléguée.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

Nombre de suffrages exprimés : 41
Votes Pour : 41
Votes Contre :
Abstention :

➢ autorise Madame la Maire à signer les marchés avec le candidat classé en premier et retenu par la Commission d'appel d'offres et ayant produit les attestations fiscales et sociales.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Pour extrait conforme

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY